

Communiqué presse

Nice, le 23 avril 2020

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a pris la décision d'accompagner le redémarrage d'un de ses principaux chantiers : le Campus Sud des Métiers

Situé au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Eco-Vallée, sur une surface de 24 200 m², le Campus Sud des Métiers accueillera, à l'horizon 2021, 2500 alternants du CAP à l'école d'Ingénieur.

Ce Projet partenarial d'un montant de 84 Millions d'Euros, avec une co-maîtrise d'ouvrage CCI Nice Côte d'Azur et Habitat 06, est soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Alpes Maritimes, la Ville de Nice et l'Etat. Labellisé « Programme Investissement d'Avenir », le Campus Sud des Métiers a été défini comme chantier prioritaire et répond aux besoins des entreprises avec des formations connectées aux emplois du territoire et adaptées aux métiers d'avenir.



Le redémarrage du chantier dès ce lundi 20 avril représente un engagement économique mais aussi un engagement technique qui a pu être envisagé grâce au travail réalisé au sein de la branche du BTP par les fédérations professionnelles, les entreprises et l'OPPBT (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics). Cet organisme paritaire de prévention des risques professionnels a tout récemment produit un guide de préconisations de sécurité sanitaire afin de garantir la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid 19. Le guide à destination du secteur de la construction liste les mesures spécifiques pour assurer les conditions sanitaires optimales sur un chantier.

Les difficultés liées à la propagation du COVID 19 sont nombreuses pour les entreprises de BTP : respect des règles de distanciation, pénurie de main d'œuvre, perturbation des transports et d'approvisionnement, retards de fournisseurs, protections...

Réalisé avec le soutien de



Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « *La reprise du chantier se fera de manière progressive et les conditions de reprise ont été construites avec l'ensemble des acteurs : les maîtres d'œuvre, le coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, l'entreprise FAYAT et son référent COVID, les sous-traitants et les services de l'Etat. Nous pouvons parler d'un chantier test qui sera évalué et des mesures tangibles ont été déployées pour permettre d'amorcer la reprise économique dans le respect des individus et de leur sécurité* »

Lors de l'arrêt des activités en début de période de confinement, le chantier était en phase de terrassement et de fondations.

La reprise partielle concerne 9 entreprises avec FAYAT / ENATRA / KELLER / FRANKI / GRS VALTECH / CEPABA / GERFA / TECHNISOL / EGKA / SNEF avec un effectif sur le chantier de 30 personnes maximum.

Un poste d'accueil est mis en place sur le chantier afin de contrôler les arrivées et un référent COVID rappelle les règles à respecter en répondant aux questions éventuelles.

Les mesures comme le remplissage d'un questionnaire COVID 19, la distribution d'un livret d'accueil spécifique, la mise à disposition de solution hydroalcoolique ou de savon, de masque de protection chirurgical ou FFP2, la signature d'un registre d'entrée et de sortie de chantier sont appliquées chaque jour pour garantir la sécurité.

La modification des accès au chantier, des salles avec des vestiaires complémentaires, des espaces de pause extérieurs sont autant d'aménagements réalisés pour garantir les règles de distanciation.

L'utilisation même des locaux a été repensée avec un système de roulement pour accéder aux vestiaires et réfectoires (avec désinfection intermédiaire ciblée sur les zones et surfaces contact-poignées, robinets, tables ...) et la mise en place d'horaires décalés pour la prise de poste.

Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur conclut « *Nos activités ont su s'adapter à l'urgence de la situation dans le respect des règles de distanciation. Le secteur du BTP, activité clef du territoire, est une locomotive pour les filières associées de l'industrie et des services. Nous saurons être là pour impulser et accompagner la relance.* »

Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

 @CCIpresse06

Réalisé avec le soutien de